

## **Dom Joseph-Marie Canivez, historien de l'Ordre de Cîteaux (1878-1952)**

par Émile Brouette

Il était quatre heures de l'après-midi, le dimanche 24 novembre 1952 lorsque le Seigneur arrêta le fil du temps pour le père Joseph : l'Éternel accueillait son serviteur qui, durant plus d'un demi-siècle, avait œuvré pour Dieu, pour l'Ordre et pour l'Histoire. Souffrant depuis longtemps de bronchite, c'est une attaque brutale d'angine de poitrine qui le terrassait à l'âge de soixante-quatorze ans. Le surlendemain, il eut l'humble inhumation des plus pauvres ainsi que le veut la Règle. Quelque temps plus tard, dom Anselme Dimier, son continuateur dans le travail historique, qui lui avait fermé les yeux, signait dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* une notice nécrologique que les nécessités de la mise en page avaient réduite à quelques lignes. L'État belge, cependant prodigue de distinctions honorifiques envers la science officielle, universitaire ou académique, ne l'ayant honoré que d'une chevalerie de l'ordre de la Couronne, on peut dire que le père Canivez nous quittait comme il avait vécu : modestement, presque timidement. Vingt ans plus tard, recueillant pieusement son souvenir, même si le panégyrique messied à Cîteaux, qu'il me soit permis d'évoquer dans cette revue, dont il a connu les premiers pas, la vie et l'œuvre de celui que ses confrères peuvent inscrire dans la lignée des meilleurs, la perfection et l'idéal de saint Bernard étant loin d'être incompatibles avec l'érudition.

C'est à Binche, petite et laborieuse ville du Hainaut, embrasée un jour l'an au rythme d'un folklore mondialement célèbre, qu'Ovide, Ernest, Ursmer, Ghislain Canivez vit le jour le 20 novembre 1878. Son père, Ursmer Canivez, avec l'assistance de son épouse, née Valérie Degandt, y tenait boutique de lunetier et d'opticien. Dernier de cinq enfants, il eut dans le foyer paternel l'exemple de la foi. Un de ses frères ne deviendra-t-il pas principal du collège Saint-Joseph à Chimay, puis curé de Havré, enfin doyen de Pâturages ? De douze à dix-huit ans, le jeune Ovide fit des humanités classiques dans la campagne binchoise comme interne au petit séminaire de Bonne-Espérance, ancienne abbaye norbertine devenue institution épiscopale. Pendant sa rhétorique, un voyage à Scourmont affermit sa vocation, lui laissant l'enchantement goûté quelques heures à peine de l'idéal monastique.

Mais les conseils d'un de ses professeurs devaient le détourner un certain temps de sa destinée. Bien intentionné, le maître, homme de science, estimait son élève plus apte à entrer dans la Compagnie de Jésus, dont l'intellectualité semblait cadrer le mieux avec ses dispositions naturelles. Ainsi le noviciat des Jésuites, à Arlon, l'accueillit-il à sa sortie des humanités. Un an et demi plus tard, Ovide Canivez en sortait, définitivement, car il se sentait peu attiré par le rôle de professeur de cours littéraires d'enseignement moyen, qui l'attendait dans un collège de la Compagnie et dont le magistère l'effrayait. Six mois plus tard, il sollicitait son admission à la Trappe. Il avait vingt ans et dix mois. C'était fin septembre 1899 et quinze jours après il prenait l'habit cistercien.

Mais un nouveau détour l'attendait avant qu'il ne trouvât la stabilité monastique. A ce moment, l'archi-abbaye de Cîteaux reprenait vie. En septembre 1900, dom Godefroid Bouillon demanda des volontaires pour repeupler son cloître. De nombreux novices se présentèrent. En novembre, Canivez, devenu le frère Joseph-Marie, fut du nombre. Dans une communauté aux éléments hétérogènes et disparates, il fit dix-sept mois de noviciat et commença des études préparatoires au sacerdoce. En avril 1902, il fit à Cîteaux sa profession de vœux perpétuels. L'année suivante cependant, il demanda et obtint du Chapitre général son retour à Scourmont.

Revenu dans sa première abbaye, il reprit ses études théologiques dont l'enseignement, alors peu poussé, était partiellement laissé à l'initiative et aux lectures personnelles de l'étudiant tout en étant sanctionné par un examen relativement sévère. Profès solennel de Scourmont le 25 avril 1905, sous-diacre le 17 juin de la même année, diacre trois mois plus tard le 29 septembre, il fut ordonné prêtre dans la cathédrale de Tournai par l' évêque, Mgr Walraven, dix jours plus tard, le 8 octobre.

Excellent religieux, travailleur tenace à la discipline stricte et à l'application constante, dom Canivez se vit alors chargé par son abbé des conférences mensuelles d'Écriture sainte, puis de l'enseignement méthodique de cette discipline quand, à la suite de l'interprétation authentique du décret *Auctis admodum* prise en date du 7 septembre 1909 par la Sacrée congrégation des Évêques et des Réguliers, on imposa une quatrième année de théologie. En 1908, maître des cérémonies, il s'intéressa de ce fait à la liturgie et, pendant plus de trente ans, il eut la charge d'enseigner et de faire appliquer le *Manuale caeremoniarum* de Robert Trilhe. Il le fit avec aisance, sûreté et compétence. Dès cette époque, il prit part aux premières réunions de la Commission de liturgie. Ses fonctions de prédicateur ordinaire à la chapelle des séculiers complétaient une activité importante.

Dom Canivez caressait secrètement le projet de compléter sa formation scientifique par un séjour à Rome, particulièrement pour suivre les cours de l'Université du Latran. Il s'en remit à la bienveillance de son abbé. Mais certains membres du Conseil particulier étaient peu favorables aux études trop poussées chez un membre de l'austère Trappe. Toutefois, après plusieurs années d'attente, il eut la joie de se voir autoriser à fréquenter le vieux collègue romain, où, sous la savante direction du père Alexis Presse, moine de Timadeuc, il suivit les cours de droit régulier. Élève des canonistes Vidal, Wernz, Ojetti, Steiger, Rivet et Bucceroni, il mit les bouchées doubles au point de faire deux années en une et d'acquérir en juillet 1914 le titre de licencié en droit canonique.

Pendant son séjour dans la Ville éternelle, il se fit le rabatteur de livres de droit et d'auteurs cisterciens dont s'enorgueillit aujourd'hui la riche bibliothèque de Scourmont. Revenu en Belgique la veille de la première guerre mondiale, la dépopulation de son abbaye par la mobilisation générale le contraignit à prendre pendant quatre années la charge de professeur unique et universel qu'il cumulait, d'ailleurs, avec celles de cérémoniaire, de maître des novices choristes et d'aide-chantre. Libéré à la Victoire de cette tâche polyvalente très lourde et ingrate, ses obédiences jusqu'à sa mort n'en furent pas moins nombreuses et variées : professeur d'histoire (1919-1920), professeur de morale et de droit canon (1919-1924), bibliothécaire (1924-1952) et même photographe (1932).

Bien que s'étant toujours intéressé à l'histoire de son Ordre, dom Canivez avait atteint l'âge mûr lorsqu'il commença à publier. Sa première œuvre, *L'ordre de Cîteaux en Belgique*, est un livre qui fut écrit avec fierté et amour, comme le dit dorn Charvin dans la *Revue Mabillon*. A la vérité, il s'agit moins d'une histoire de l'Ordre que d'un panorama, d'une initiation à l'usage des novices et des convers : un « aperçu » dit le sous-titre de l'ouvrage, où les lignes de faîtes des fastes de chaque monastère ont seules retenu l'attention de l'auteur. Bien que la rédaction laisse percer certaines intentions apologétiques, certainement parce qu'écrite *cum corde*, on sent déjà poindre les qualités solides d'érudition qui seront celles de ses travaux postérieurs. Cette œuvre est sans doute aussi à ses yeux la justification de son choix dans la voie du sacerdoce.

Si l'on excepte une communication au congrès de 1927 des Sociétés savantes de France, communication qu'il ne fit d'ailleurs pas, n'ayant pu se rendre à Dijon, mais dont le texte fut inséré dans les actes du congrès, la révision de la troisième édition de *l'Histoire de l'abbaye d'Orval* par l'abbé Tillière, qu'il enrichit de la publication de documents demeurés ignorés de l'auteur sur le jansénisme en cette abbaye, ainsi que deux études parues l'une dans des mélanges, l'autre dans les *Ephemerides liturgicae*, l'activité scientifique de dom Canivez allait s'orienter uniquement vers l'édition de textes et la rédaction de très nombreuses notices dans des dictionnaires spécialisés. Il avait ainsi tracé sa voie, qu'il suivit jusqu'à la mort.

On sait que Charles de Visch, le célèbre prieur de l'abbaye des Dunes, bibliographe de son Ordre, après avoir publié une *Bibliotheca* des auteurs cisterciens (1<sup>ère</sup> éd. Douai, 1649 ; 2<sup>ème</sup> éd. Cologne, 1656), avait rédigé un substantiel *Auctarium* resté inédit, dans lequel il avait rassemblé par ordre alphabétique une longue série de noms d'auteurs assortis de détails biographiques et complétés de façon inattendue de poèmes latins. Le manuscrit était conservé à la bibliothèque du grand séminaire de Bruges. Le père Joseph l'édita en 1927, l'élaguant des textes purement littéraires et le complétant de notes critiques. C'était un bon travail d'érudition.

A partir de cette année 1927 il va collaborer au *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*. Ce sera là une grande part de son activité d'historien. On reste confondu devant le grand nombre de notices qu'il signa: le tome IV en contient cinq et le tome V six, mais l'abondance est bien plus grande dans les volumes suivants : tome VI quarante-sept notices, tome VII trente-trois, tome VIII cinquante-deux, tome IX quarante-sept, tome X trente-sept, tome XI vingt-huit, tome XII cinquante-quatre, tome XIII trente-deux et tome XIV dix. Cela fait un total de trois cent cinquante et une notices. Dans cette féconde collaboration qui va d'*Arnoul de Louvain* à *Deer (abbaye)*, il convient de relever particulièrement les notices relatives à *Bernard de Clairvaux* (t. XIII, col. 610-644) et à *Cîteaux* (t. XII, col. 852-997). Certes, selon l'importance du sujet, les écrits sont plus ou moins développés, certains comptent plusieurs colonnes, d'autres quelques phrases brèves, mais tous, sans littérature oiseuse, sont riches d'érudition et pourvus d'une bibliographie toujours bien choisie et généralement abondante, au point qu'on peut affirmer que l'œuvre de dom Joseph-Marie Canivez dans ce *Dictionnaire* forme avant la lettre un début d'encyclopédie cistercienne. Seuls ceux qui, presque quotidiennement, s'y réfèrent, savent apprécier leur juste valeur la somme de travail que nécessite la mise au point d'un texte dont la portée se mesure rarement au nombre de lignes.

Il faut encore signaler dans le domaine des grandes collections sa collaboration aux tomes I et II du *Dictionnaire de spiritualité, ascétique et mystique* et au tome III du *Dictionnaire de droit canonique*, en tout vingt-six notices, dont une très développée relative à la législation de l'Ordre.

Comme si ce labeur écrasant, inhumain même, ne suffisait pas, c'est à une œuvre d'un tout autre genre historique qu'allait surtout s'attacher le nom de Canivez. Tous les spécialistes connaissent aujourd'hui ce classique de l'érudition qu'ils appellent communément du terme abrégé de *Statuta*, comme ils disent les *Acta*, les *Monumenta*, le Chevalier ou le Cottineau. A la commune mesure humaine, cet ouvrage eût rempli la vie de plusieurs collaborateurs. Mais le père Canivez était un parangon de volonté tenace.

Les décisions des réunions, annuelles en principe, des abbés cisterciens ou de leurs représentants constituaient une mine de renseignements inédits ou presque, d'une importance capitale pour l'histoire de l'Ordre. Y étaient contenus les principes directeurs aussi bien que l'aplanissement des difficultés qui surgissaient entre les abbayes ou à l'intérieur de celles-ci. Aucune étude quelque peu approfondie de Cîteaux ne peut se faire sans la consultation de ces procès-verbaux. Le chanoine Trihle en avait réuni une collection presque complète. A sa mort, ses manuscrits passèrent à dom Alexis Presse, l'ancien maître du père Joseph, devenu abbé de Tamié. Par ailleurs, dom Müller, directeur de la *Cistercienser Chronik*, se servant surtout des manuscrits de Lucerne, en avait reconstitué la collection.

Alexis Presse ayant cédé les manuscrits du chanoine Trilhe à son ancien élève, il appartenait à dom Canivez d'en assumer l'édition. Que de travail pour recopier et confronter soixante-sept manuscrits dispersés dans trente-neuf dépôts, sans compter le collationnement avec les fragments déjà édités et les identifications de personnages et de lieux. Pour ce faire, le père Canivez eut recours à une technique aujourd'hui devenue classique, mais qui, à l'époque, c'est à dire il y a quarante ans, était celle d'un avant-gardiste, le microfilm. Le travail terminé, le manuscrit prêt à l'édition, il fallut obtenir non sans peine *l'imprimatur* et l'autorisation des supérieurs car certains membres du Chapitre général estimaient l'édition inopportune. Mgr Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain, dut mettre tout le poids de son autorité de savant, universellement reconnue, pour faire pencher la balance en faveur de la publication.

On dut parallèlement aborder le côté financier, essentiel, car l'ouvrage — huit volumes in-8°, dont un *d'indices* — n'eut jamais vu le jour sans les généreux subsides de l'abbé de Gethsemani et l'appui décisif de la direction de la *Revue d'histoire ecclésiastique* qui décida l'insertion des *Statuta* dans la *Bibliothèque d'histoire ecclésiastique*, où ils forment les fascicules 9 à 14bis de la collection. Ceux-ci parurent de 1933 à 1941, le manuscrit du dernier volume n'échappant que miraculeusement à l'incendie de la bibliothèque universitaire en mai 1940, la veille il avait été envoyé à l'imprimeur.

A partir de 1936, la santé du père Canivez devint chancelante. Les avanies de l'occupant qui chassa du cloître la communauté de Scourmont ne firent qu'empirer les choses. Il vécut çà et là, à Chimay, à Bourlers, puis à la clinique de Lobbes. De 1942 à 1944, il fut presque

constamment alité. Il n'en continua pas moins comme il put à travailler intellectuellement, ayant été dispensé de toute tâche manuelle depuis de longues années.

Homme d'une profonde érudition, possédant l'art subtil de l'hospitalité, il charmait par la vivacité de son esprit et ses réparties spirituelles. Affectionné, il cultivait de fidèles relations amicales. Le deuil de la communauté de Scourmont fut vivement ressenti dans le monde de la science. Le jugement à porter sur dom Joseph-Marie Canivez est celui d'un homme d'un autre âge. Sans rejeter le XX<sup>e</sup> siècle, il était plus proche de la grande époque de l'érudition monastique, celle des Henriquez, des Jongelin, des Manrique, des Martène et Durand et autres illustration des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Pour autant qu'on puisse en deux mots tenter de forger une devise à placer en épigraphe à l'œuvre immense et de qualité qu'il nous laisse, je dirai « Labor cum corde », travail dans la joie, celle de Dieu, celle de la découverte.

Nous garderons le souvenir de cette belle figure de moine réunissant en lui pour le service divin le don de soi, les rigueurs de la stricte Observance et la modestie du vrai savant.